



Commune de Belmont-Broye  
District de la Broye

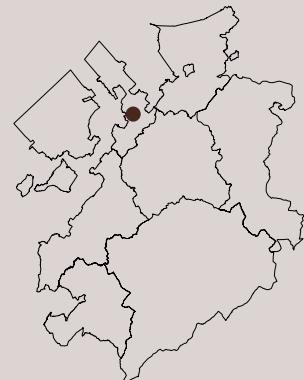
**SITE D'IMPORTANCE RÉGIONALE**



**A**ncienne villégiature épiscopale, le village agricole de Russy – nom issu probablement du gentilice romain « Roscius » – occupe une situation idyllique sur un replat du coteau limitant la plaine de la Broye, à l'écart des grands axes routiers. Limité au sud par une large forêt en pente, le site est mis en valeur par des environnements ruraux préservés. Russy a connu, en outre, un développement résidentiel très maîtrisé, qui a permis de sauvegarder les qualités paysagères et l'esprit du lieu.

Les hautes qualités spatiales tiennent à la grande compacité du noyau originel – la cellule seigneuriale – environné de remarquables espaces non bâties (jardins clos, vergers, prés et jardins potagers), qui ont majoritairement conservé un caractère rural d'une rare authenticité.

Russy possède également de hautes qualités historico-architecturales dues à son statut d'ancienne résidence d'été, non seulement d'un évêque (1758-1782), mais aussi de plusieurs familles patriciennes fribourgeoises. On y trouve ainsi deux manoirs gothique tardif, quelques beaux morceaux d'architecture paysanne, ainsi qu'une étonnante chapelle épiscopale, qui renferme un corps saint exposé.



## Statistiques

Localité de Russy  
Bâtiments: 243  
Bâtiments protégés: 13

## Qualités de situation



Hautes qualités au niveau de la valeur topographique et du degré d'urbanisation du site.

## Qualités spatiales



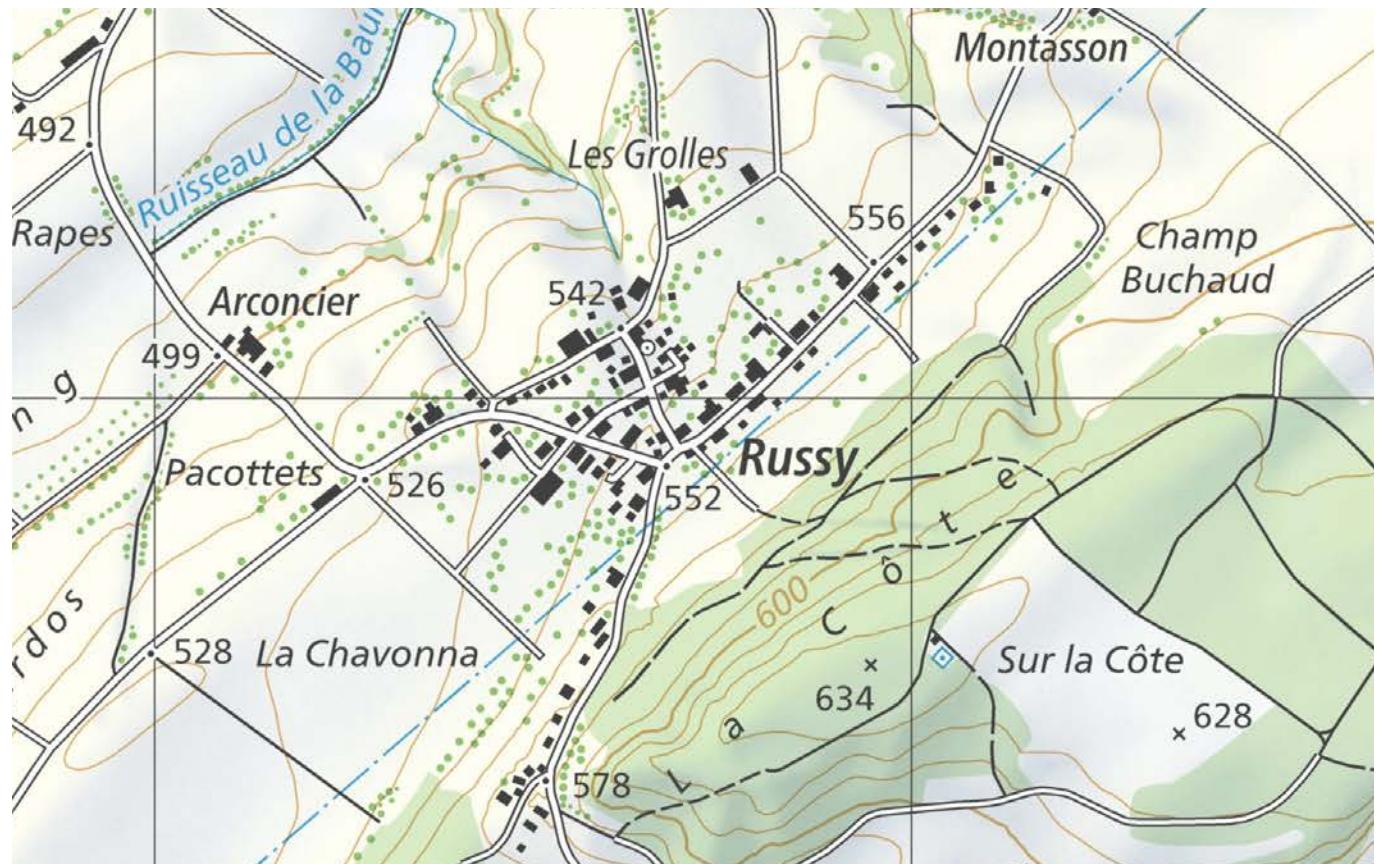
Hautes qualités dans la valeur spatiale intrinsèque de chaque partie de site ainsi que dans l'intensité des relations spatiales entre les différentes parties.

## Qualités historico-architecturales



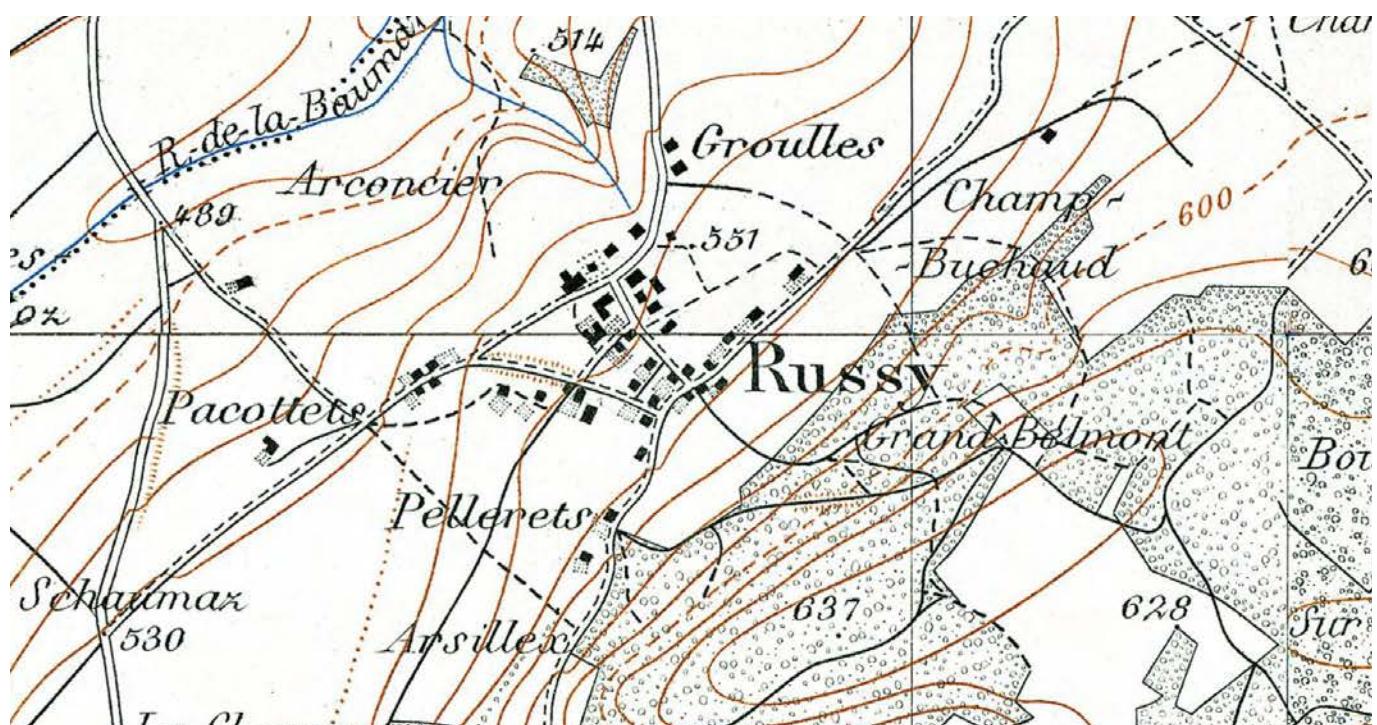
Hautes qualités au niveau de la valeur historico-architecturale des différentes parties de site et de la lisibilité des phases de croissance.

## Site actuel

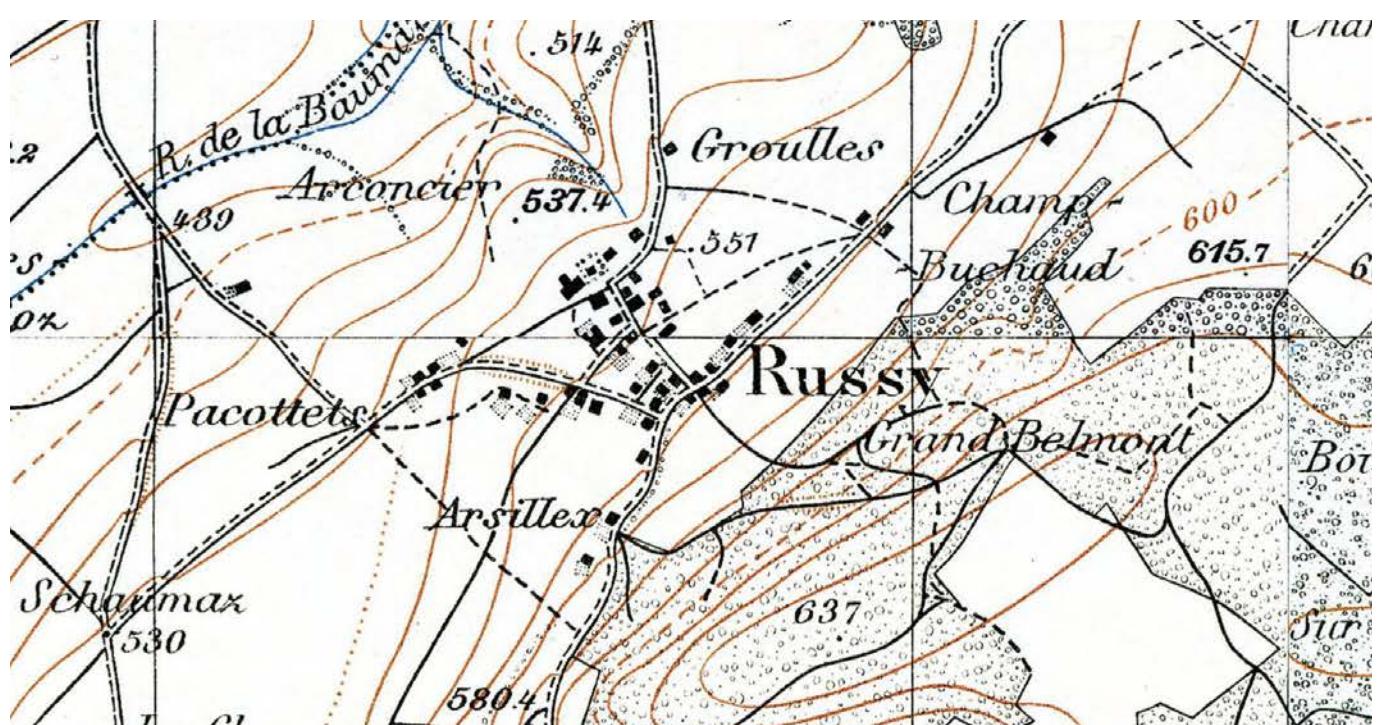


# Évolution du site

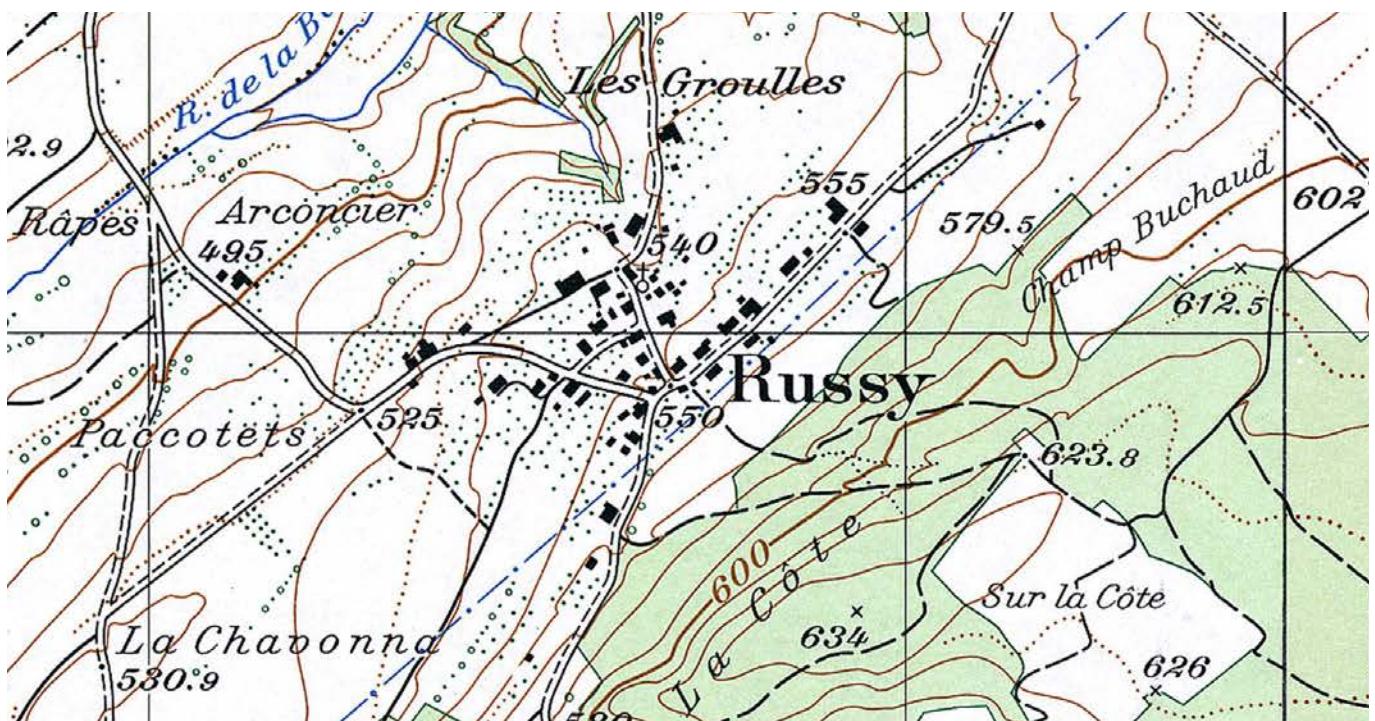
1900



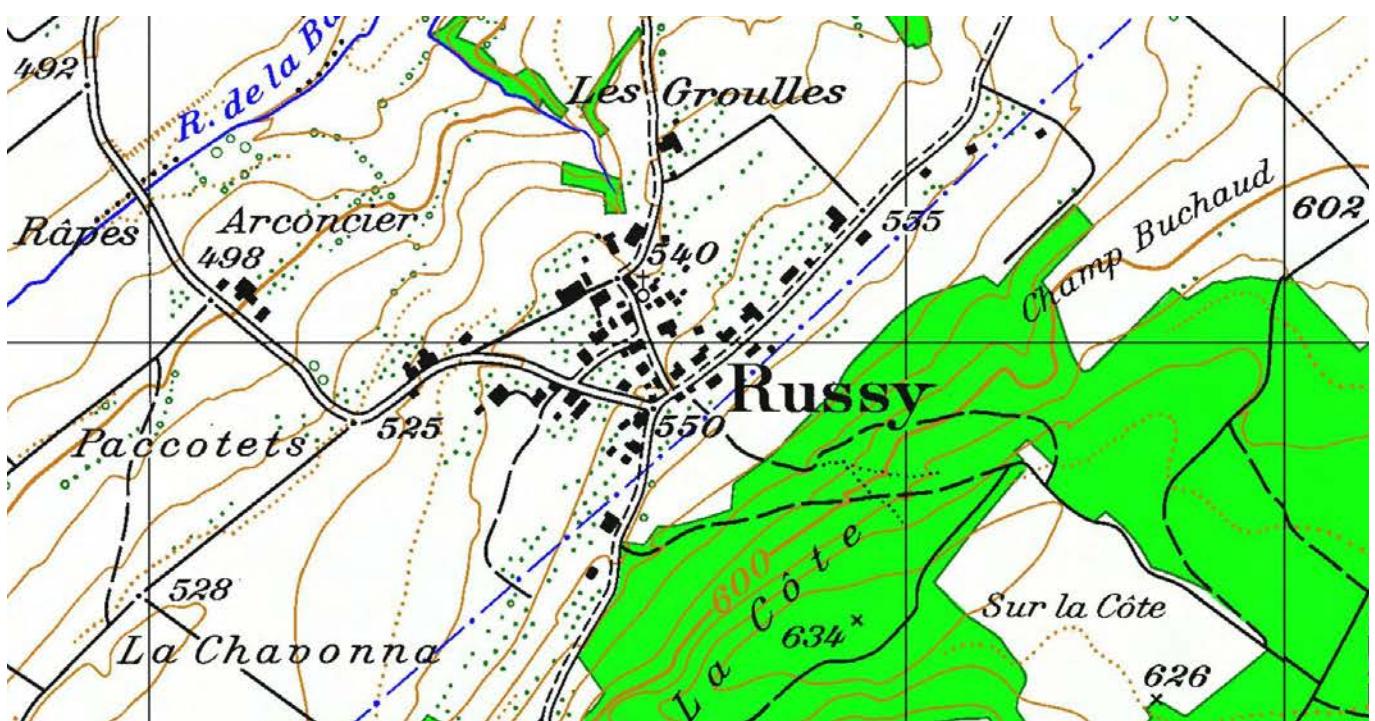
1945



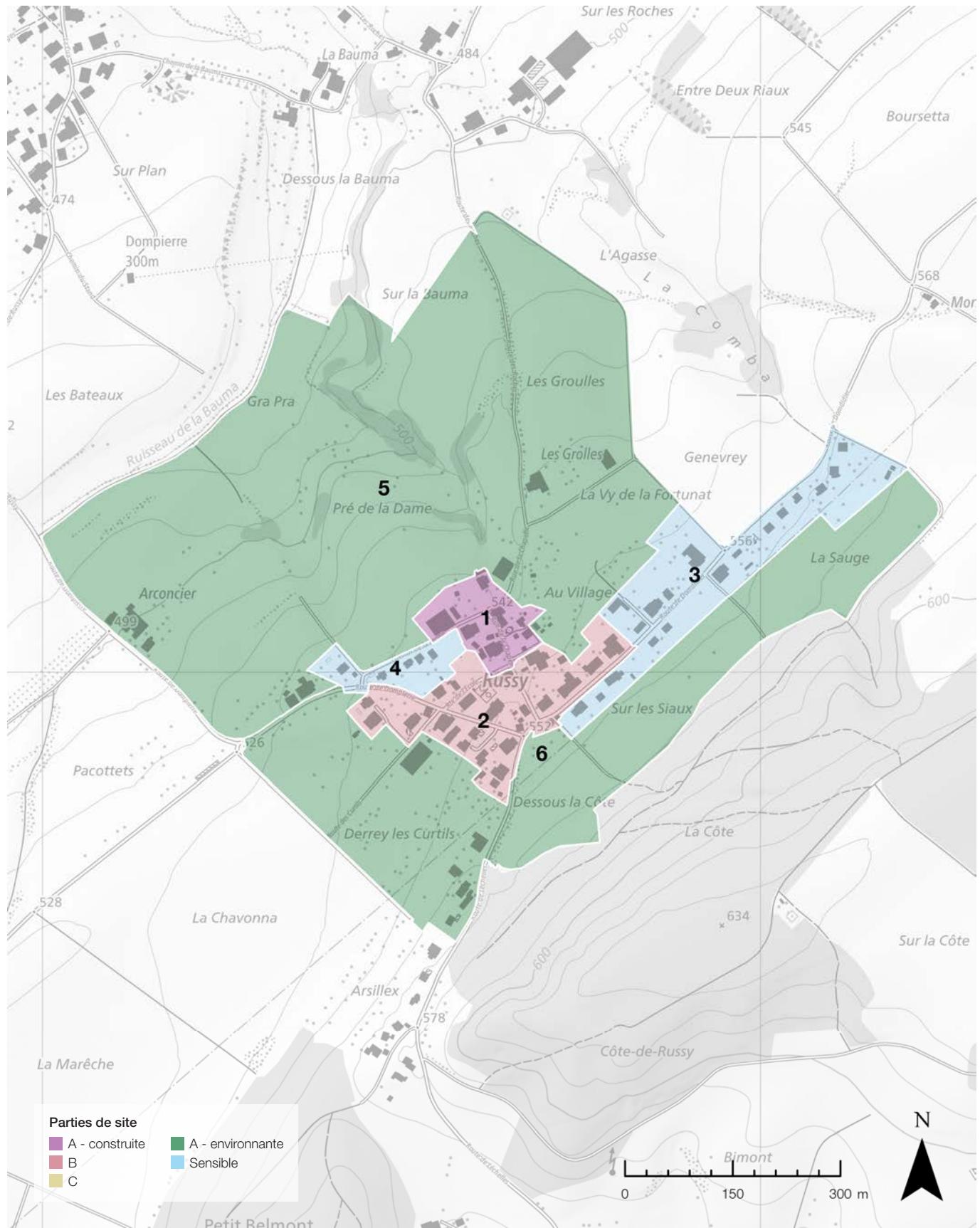
1976



1993



# Parties de site



**1 Cellule épiscopale.** Regroupement compact de bâtiments prestigieux, soit la chapelle, 18<sup>e</sup> siècle, la maison de l'évêque et un manoir, 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> siècles, au nord de l'agglomération.

**Recommendations:** dans ce lieu chargé d'histoire, les jardins clos et les avant-cours structurent l'espace de manière remarquable. Il est donc recommandé de préserver la nature de ces espaces non bâtis, d'éviter certains types de revêtements de sol inappropriés et de conserver les murets.

**2 Village.** Prolongement sud du noyau historique, constitué d'un rassemblement assez lâche de bâtiments de diverses époques, alignés sur un axe nord-est/sud-ouest.

**Recommendations:** la structure lâche de cette partie de site, ainsi que son caractère rural contribuent aux qualités du site. Aussi, il conviendrait de préserver les espaces non bâtis entre les bâtiments, et d'éviter toute restauration trop énergique. De même, en cas de nouvelles implantations, il est recommandé de privilégier des teintes discrètes et naturelles.

**3 Extension résidentielle.** Rangée d'habitations individuelles, années 1990, le long de la Route de Domdidier, à l'extrême nord-est de l'agglomération, imperceptible depuis le noyau historique par sa position excentrée, ainsi que la présence du champ dit La Vy de la Fortunat.

**Recommendations:** les nouvelles implantations doivent prendre en compte les relations visuelles qu'elles entretiennent avec le noyau principal, non seulement les perspectives sur celui-ci mais également les vues depuis ce dernier. Il est également conseillé de prendre en compte les vues depuis le site, en cas de nouvelles implantations, en adoptant des teintes discrètes et naturelles.



Objectif de sauvegarde

A



Objectif de sauvegarde

B

Partie de site sensible

**4 Chemin de la ferme.** Lotissement de villas individuelles, années 2000, établies sur d'anciens vergers, à l'ouest de l'agglomération et à proximité immédiate de la cellule épiscopale et du village historique.

**Recommendations:** les nouvelles implantations doivent prendre en compte les relations visuelles qu'elles entretiennent avec le noyau principal, non seulement les perspectives sur celui-ci mais également les vues depuis ce dernier. En cas de nouvelles implantations, il est également conseillé de prendre en compte les vues depuis le site, et d'adopter des teintes discrètes et naturelles.

Partie de site sensible

**5 Terres agricoles.** Vaste étendue de champs au nord-ouest de l'agglomération.

**Recommendations:** Russy entretient un lien fort avec son environnement agricole. Celui-ci constitue un écrin naturel, qui dégage la silhouette du site et offre de beaux dégagements sur le paysage. On veillera à conserver ces espaces inhérents à un village agricole.

Objectif de sauvegarde

A

**6 Terres agricoles.** Langue de terres cultivées, formant un espace intermédiaire entre l'extension résidentielle de la Route de Domdidier et la forêt.

**Recommendations:** ces terrains agricoles servent d'écrin à Russy, tout en lui offrant de belles échappées sur l'environnement. Il conviendrait donc de préserver ces dégagements visuels, qui participent aux qualités du site.

Objectif de sauvegarde

A

# Éléments structurants du site



2.1 Châtelet



1.4 Jardin clos



1.2 Manoir



1.3 Maison



1.1 Chapelle Saint-Nicolas-de-Myre



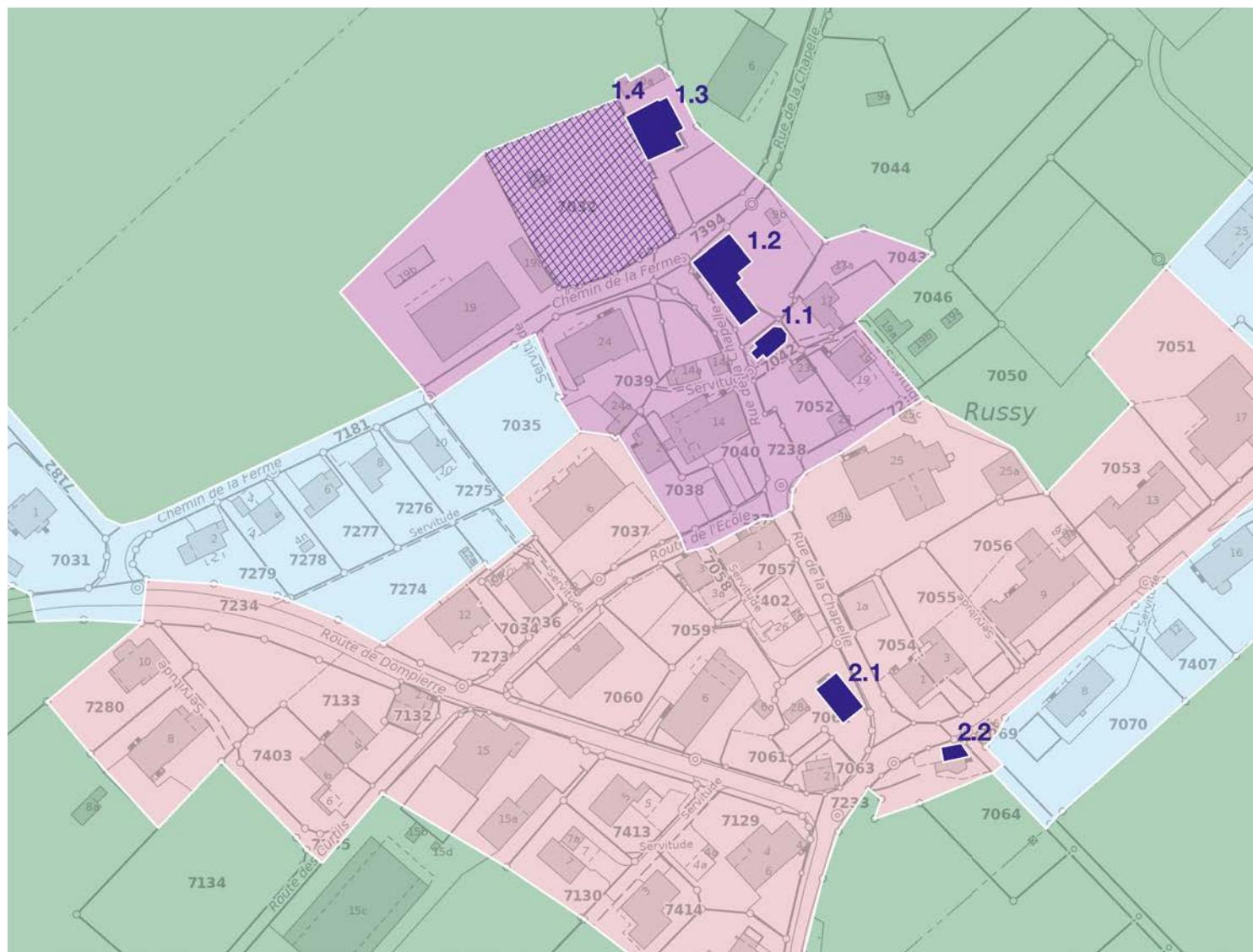
2.2 Ancien châtelet



# Éléments structurants du site

**1.1 Chapelle Saint-Nicolas-de-Myre**, datée 1762, pour Monseigneur Joseph-Nicolas de Montenach (1709-1782), évêque de Lausanne; restaurations, 1952, 1982-1983 et 2009-2017. Remarquable chapelle épiscopale abritant le corps saint de saint Modeste, ainsi qu'une série de portraits d'évêques, années 1760, la plus ancienne connue dans le canton. Position centrale, au cœur du noyau historique.

**1.2 Manoir**, 16<sup>e</sup> siècle, propriété de la famille Werly, puis résidence d'été de Monseigneur Joseph-Nicolas de Montenach (18<sup>e</sup> siècle); construction à trois niveaux, avec façade principale à baies géminées, et comble en bâtière à demi-croupes et pignons en bercceau. Agrandissement est, 2<sup>e</sup> moitié 17<sup>e</sup> siècle; corps de bâtiment au sud, avec fenêtres à linteaux cintrés, 2<sup>e</sup> moitié 18<sup>e</sup> siècle. Position centrale, en contrebas de la chapelle.



- 1.3 Maison**, datée 1697, ancien logis de la ferme du manoir ; démolition du rural attenant, 1877. Construction à deux niveaux, avec façade sud à baies en doubles et triplets, encadrements en molasse, sous vaste comble en bâtière retroussé, à demi-croupes. Précédée d'un jardin clos avec grille en fer forgé. Marque l'extrémité nord du noyau historique.
- 1.4 Jardin clos**, avec grille en fer forgé aux armes de Monseigneur de Montenach et pavillon.

**2.1 Châtelet**, fin 16<sup>e</sup> siècle ou peu après 1600, propriété en 1757 d'Anne-Marie Prélaz (femme de Peter Blanc). Construction en maçonnerie gothique tardif, avec baies à cavet et puissant mur gouttereau à contreforts, côté rue. Transformation de l'étage, datée 1792. Position en seuil de noyau historique, à la charnière des routes.

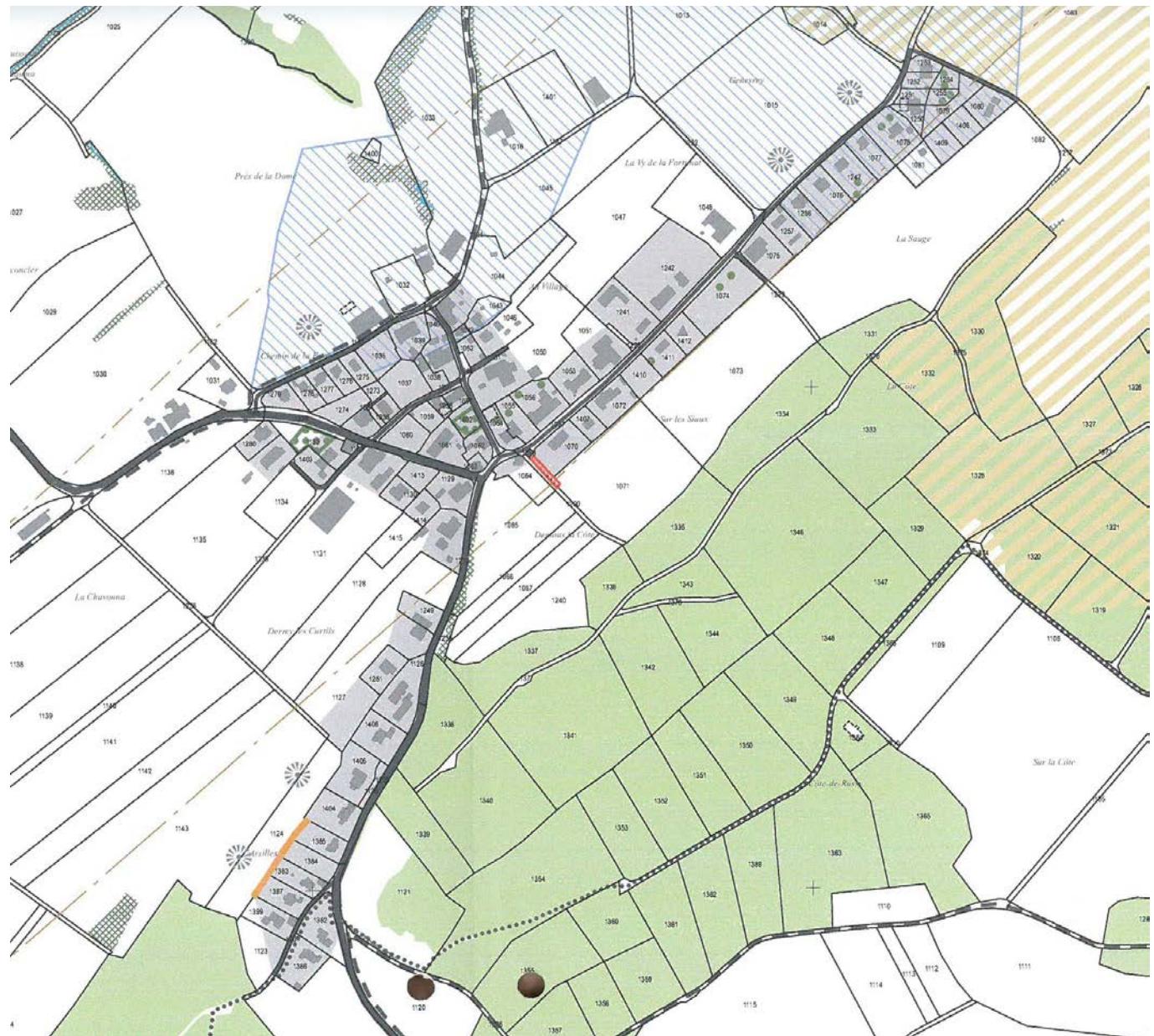
**2.2 Ancien châtelet**, propriété en 1757 de Nicolas Pauchard, métral ; transformations majeures, 20<sup>e</sup> siècle ; agrandissement, 1<sup>er</sup> quart 21<sup>e</sup> siècle. Vestiges d'encadrements à chanfrein en molasse au rez-de-chaussée. A l'angle de la jonction côté amont, avec gouttereau sur rue.



# Aménagement du territoire

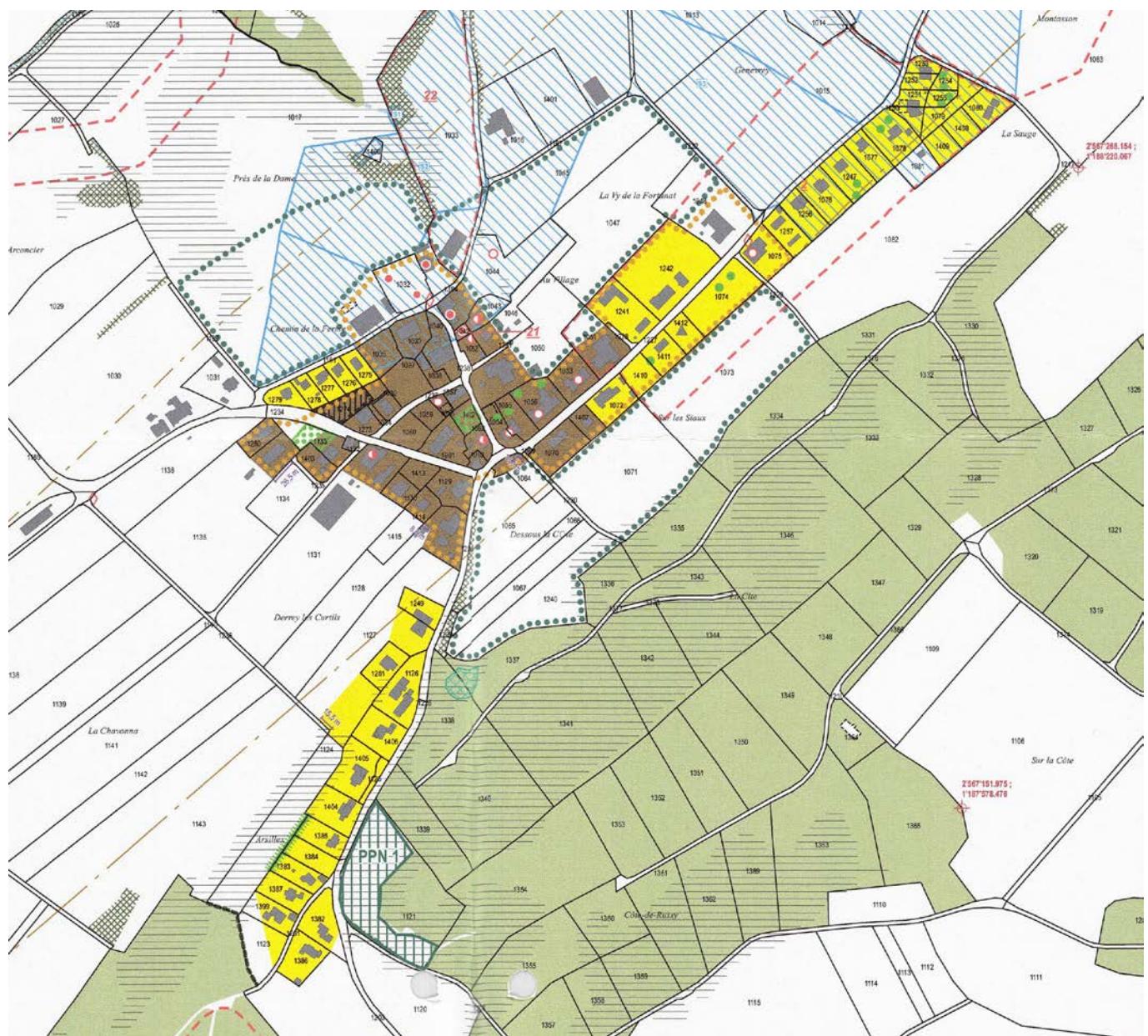
## Plan directeur communal

Il n'y a aucun conflit entre le plan directeur communal et le relevé du SCRoL.



## Plan d'affectation des zones

Il n'y a aucun conflit entre le plan d'affectation des zones et le relevé du SCRoL.



## Notes

1

Le recensement cantonal des sites construits d'importance régionale et locale (SCRoL), lancé par le canton de Fribourg en 2023, complète l'inventaire ISOS de la Confédération, limité aux sites construits d'importance nationale. Il remplacera à terme le précédent inventaire établi par l'Office fédéral de la culture, dont les riches relevés, réalisés dans les années 1980-1990, ont constitué l'ossature du SCRöL. Pour le reste, l'essentiel des informations historiques contenues dans le SCRöL s'appuie sur le recensement cantonal des biens culturels immeubles, ainsi que sur le fond documentaire du Service des biens culturels (SBC).

En garantissant la qualité des données de base, ce nouvel recensement vise à assurer un développement harmonieux du territoire dans le respect de l'esprit des lieux. Parallèlement, il doit contribuer à l'émergence d'une culture du bâti de qualité qui permette de conserver vivants des villages et des paysages habités, dotés d'une identité propre.

**Plus d'informations sur le SCRöL et la culture du bâti**



## Légende des éléments graphiques

### Sites construits

Le recensement SCRöL évalue les sites construits selon trois degrés d'importance : régionale, locale et sans substance. Les sites construits d'importance régionale et locale font l'objet d'un relevé complet qui identifie les parties de site, les éléments structurants ainsi que les potentiels et risques de développement, et formule des recommandations afin de garantir leur développement qualitatif. Les sites désignés « sans substance » sont visités mais ne sont pas relevés en raison de l'absence de caractéristiques distinctives.

#### Qualités

##### Qualités de situation

Valeur topographique et du degré d'urbanisation du site.

##### Qualités spatiales

Valeur spatiale intrinsèque de chaque partie de site et de l'intensité des relations spatiales entre les différentes parties.

##### Qualités historico-architecturales

Valeur historique et architecturale des différentes parties de site et de la lisibilité des phases de développement.

#### Barème

● ○ ○ ○ Pas de qualités particulières

● ● ○ ○ Certaines qualités

● ● ● ○ Hautes qualités

● ● ● ● Qualités exceptionnelles

### Parties de site

Les sites construits sont composés de « parties de site » qui peuvent être bâties ou non. Chaque partie de site est liée à un objectif de sauvegarde déterminé selon les qualités spatiales et historico-architecturales.

#### Objectifs de sauvegarde

##### Objectif de sauvegarde A

Ensemble bâti avec de la substance historique, ainsi qu'une structure et un caractère remarquables.

##### Objectif de sauvegarde A

Environnement non bâti, naturel ou agricole, important pour le caractère du site construit.

##### Objectif de sauvegarde B

Ensemble bâti doté d'une structure urbaine bien définie et d'un certain caractère.

##### Objectif de sauvegarde C

Ensemble bâti doté d'un certain caractère.

##### Partie de site sensible

Ensemble bâti sans caractéristique distinctive, qui possède une valeur relationnelle avec les parties de qualité.

#### Qualités

##### Qualités spatiales

Intensité de la cohésion spatiale à l'intérieur du tissu bâti et des espaces verts aménagés.

##### Qualités historico-architecturales

Degré de spécificité régionale et historique du tissu bâti et des espaces verts aménagés.

#### Barème

● ○ ○ ○ Pas de qualités particulières

● ● ○ ○ Certaines qualités

● ● ● ○ Hautes qualités

● ● ● ● Qualités exceptionnelles

### Éléments structurants

Plus petites composantes du site construit, ils peuvent se trouver dans n'importe quelle partie de site. Ce sont des éléments individuels de nature diverse dont l'image et la signification est essentielle pour le caractère du site.

#### Bâtiments

Bâtiment unique ou groupe de bâtiments.

#### Espaces

Place, jardin, espace-rue, etc.

#### Objets linéaires

Ruisseau, alignement de façades, etc.

#### Objets ponctuels

Croix, arbre, fontaine, etc.

**Service des biens culturels SBC**  
Planche-Supérieure 3, 1700 Fribourg  
[www.fr.ch/sbc](http://www.fr.ch/sbc)

Février 2026

—

**Direction & concept SCRoL**  
Frédéric Arnaud

**Rédaction**  
Christian Corredera | Mellie Junod-Jeannet

**Cartographie & graphisme**  
Ilse Bahnsen

**Photographies**  
Alain Kilar (vues aériennes) | SBC

**Cartographie et base de données SIG**  
Service des biens culturels SBC  
Service de la géoinformation SGéo

**Fonds de carte**  
© Swisstopo, État de Fribourg

**Impression**  
Service d'achat du matériel et des imprimés SAMI, Granges-Paccot



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

**Service des biens culturels SBC**  
**Amt für Kulturgüter KGA**